

Exhortation aux habitants de la Côte d'Ivoire et à la Communauté Internationale.

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Nous avons noté avec satisfaction que vous avez accueilli favorablement l'appel urgent au calme que nous vous avons lancé de Bondoukou le 18 janvier 2006. Nous vous disons merci. Nous vous y annonçons que, très prochainement, nous nous adresserions à la Communauté Internationale ; c'est ce que nous voulons faire présentement mais en commençant par nous-mêmes ivoiriens et habitants de la Côte d'Ivoire.

Nous compatissons aux douleurs des familles endeuillées. Nous prions pour ceux qui ont perdu la vie et souhaitons prompte guérison aux blessés.

Nous vous l'avons déjà dit et de nombreuses voix l'ont confirmé : la paix dans notre pays dépend d'abord de nous, de notre amour pour notre pays, de notre union, de notre tolérance mutuelle, de notre capacité à pardonner. Nous sommes condamnés à vivre ensemble en nous acceptant comme des frères. Evitons la haine, la vengeance et le mensonge ; efforçons-nous de vivre dans l'amour, la justice, la vérité et la confiance réciproque.

Jusqu'ici toutes nos négociations et nos rencontres se sont tenues en dehors du pays. La raison en est que la méfiance mutuelle s'est généralisée. Il nous semble qu'entre les partis politiques, on n'ait pas mis à profit les véritables occasions d'un dialogue franc, respectueux des personnes et ouvert à la recherche des vraies solutions à notre problème et pourtant ces occasions n'ont pas manqué.

Nous estimons que le moment est venu de nous interroger : qu'avons-nous fait et que faisons nous pour nous rapprocher les uns des autres ? Avons-nous essayé de chercher ensemble la solution à notre conflit ?

Nous vous invitons à vous asseoir maintenant sur notre propre sol, pour vous parler sans faux-fuyant. Le civisme et le patriotisme sont un devoir pour tous les fils et filles de ce pays : personne n'en a le monopole ; ces sentiments peuvent s'exprimer sans violence et sans haine. Etre patriote c'est d'abord aimer son pays et vouloir son bien.

Que les citoyens, les partis politiques et les frères étrangers s'engagent résolument, c'est-à-dire de manière vigoureuse, sincère et constante, dans le processus de la paix et de la réconciliation. Il faut renoncer à manipuler et à jeter les foudres dans la rue. Il faut renoncer à tout calcul partisan.

Le devoir qui incombe aux politiques aujourd'hui, est d'œuvrer à la protection, à la sécurité de toutes les populations et à la promotion de l'avenir des jeunes dans l'éducation, la formation et le travail bien fait.

L'absence de toutes ces conditions a fait retarder le désarmement qui, aujourd'hui, est la priorité des priorités. Il faut donc répondre à ce vœu dont tous les ivoiriens attendent la réalisation effective pour l'année 2006 ; désarmement qui, nous en sommes certains, nous conduira à la réunification de tout le territoire, au redéploiement de l'administration et à l'identification des populations, à la réinsertion des combattants et à des élections transparentes.

A la Communauté Internationale, nous voulons exprimer notre gratitude pour sa présence et son implication dans la résolution de la crise ivoirienne. Cependant nous déplorons ce qui est survenu ces jours-ci et qui est dû à l'ambiguïté du communiqué du Groupe International de Travail (G.T.I), concernant le Parlement.

La population qui, dès le départ, était soulagée d'apprendre que la mission de la Communauté Internationale était d'accompagner le processus de paix et d'aider au désarmement des Forces Nouvelles et des milices des partis politiques, est restée sur sa faim. Aujourd'hui, déçue et découragée, elle s'interroge sur la véritable mission de cette Communauté Internationale en Côte d'Ivoire.

Tout le monde sait que le désarmement est une priorité ; l'on s'attendrait à ce que tous jouent franc jeu. C'est à cela que nous invite le Pape Benoît XVI quand il écrit :

« Le souhait qui monte du plus profond du cœur est que la Communauté Internationale sache retrouver le courage et la sagesse de relancer résolument et collectivement le désarmement, donnant une application concrète au droit à la paix, qui est pour tout homme et pour tout peuple... Les premiers à tirer profit d'un choix résolu pour le désarmement seront les pays pauvres, qui réclament non sans raison, après bien des promesses, la réalisation concrète du droit au développement. Un tel droit a aussi été solennellement réaffirmé dans la récente Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies. »

(Message du Saint Père pour la journée mondiale de la Paix 1er Janvier 2006 ; n° 14. 15 ; p.13)

Pour éviter les malentendus, les tensions inutiles et les violences nuisibles, il est temps que la Communauté Internationale qui vient au secours d'une Nation en détresse, donne des preuves claires et constantes de sa mission. Ainsi notre population qui souffre depuis quatre ans, sera désormais fixée, rassurée et apaisée.

En droit et en dignité, tous les pays sont égaux et doivent être traités comme tels. C'est pourquoi cette mission doit être accomplie selon la justice et le droit : respect de la souveraineté du peuple et de la Nation ivoirienne. Comme dit le Pape Benoît XVI :

« La Communauté Internationale s'est dotée d'un droit humanitaire international pour limiter au maximum, surtout pour les populations civiles, les conséquences dévastatrices de la guerre. En de multiples circonstances, et de différentes manières... Le droit humanitaire international est à mettre au compte des expressions les plus heureuses et les plus efficaces des exigences qui émanent de la vérité et de la paix. C'est justement pourquoi le respect de ce droit s'impose comme un devoir pour tous les peuples. Sa valeur doit être appréciée et il faut en garantir l'application correcte, en le renouvelant par des normes ponctuelles, capables de faire face aux scénarios changeants des conflits armés d'aujourd'hui, ainsi qu'à l'utilisation d'armements toujours nouveaux et plus sophistiqués. »

(Message du Pape à l'occasion de la journée de prière pour la paix ; 1/1/2006 ; n° 7 ; p.8)

C'est parce que, semble-t-il, la population ne voit pas les effets concrets positifs, allant dans le sens du processus de paix qu'il y a eu des « sitting » et des manifestations autour des symboles de la Communauté Internationale.

Quelles que soient les difficultés et les incompréhensions de part et d'autre, nous exhortons les différents membres de la Communauté Internationale à poursuivre leur action en faveur de la paix. Qu'ils nous aident à sortir le plus rapidement possible de la crise ; car la réussite qui est liée à l'avènement de la paix est aussi le couronnement de leur engagement au service de la Côte d'Ivoire, de la sous région et de l'Afrique entière.

« En s'engageant, dit le Saint Père, à sauvegarder le bien de la paix, les divers organismes de la Communauté Internationale pourront retrouver l'autorité qui est indispensable pour rendre leurs initiatives crédibles et incisives. » (Idem ; n° 14 ; p.14)

Quant à nous, vos frères Evêques, nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour restaurer la confiance entre le Peuple et la Communauté Internationale. C'est pourquoi nous exhortons l'un et l'autre à s'inspirer dans leur conduite de la parole de Dieu :

« Amour et Vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent. » (Ps 84 (85), 11) ;
« Heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu. » (Mt 5,9).

Puisse le Seigneur Notre Dieu, Créateur plein de bonté, susciter en nous la volonté d'emprunter cette voie pour parvenir à notre vœu le plus cher : le rétablissement de la paix dans notre pays.

Fait à Bondoukou, le 22 janvier 2006

Vos frères les Archevêques et Evêques de Côte d'Ivoire